

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 51 (1973)
Heft: 10

Artikel: Rapport toxicologique 1972
Autor: Maeder, Annamaria
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-937007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Latscha. Comme nouveau président l'assemblée élit à l'unanimité M. Kobler, Zurich, qui sera assisté de MM. Fritz Lüthi et Otto Hotz, tous deux de Zurich également.

Commission des planches en couleurs: M. Furrer, président, et M. Marti, Neuchâtel, démissionnent. M. A. Flury est décédé. M. B. Kobler est élu comme nouveau président. Les autres candidats ne peuvent être élus, ne faisant pas partie de la commission scientifique. Le comité directeur fera une proposition lors de la prochaine assemblée des délégués.

Le président central remercie M. C. Furrer au nom de l'Union, pour son inlassable dévouement et l'énorme travail effectué pendant de nombreuses années, travail qui a porté ses fruits aussi bien en ce qui concerne les planches suisses de champignons que les planches en couleurs. Acclamations.

12. Divers

Le président central regrette de n'avoir pu participer ni à la réunion des présidents, à Soleure, ni à celle de Thalwil.

Manifestations en 1973:

Journée de détermination: 11/12 août à Glaris

Journée d'étude pour mycologues romands: 26 août à Fribourg

Semaine de détermination: 9-15 septembre à Willisau

Réunion Vapko: 22/23 septembre à Flims Waldhaus

Réunion de la commission scientifique: 26-30 septembre près de Lausanne.

Rapport toxicologique 1972

L'année passée ne m'a pas donné beaucoup de travail et pour cela je pense que je peux remercier la mauvaise saison, puisque les champignons n'ont pas été de la partie. Je n'ai que très peu de cas d'empoisonnements à vous soumettre.

Le premier cas a eu lieu déjà au printemps et précisément le 12 avril. Un couple d'Avenches avait cueilli des champignons, qui ont été par la suite indentifiés comme *Rhodophyllus vernus*, et les avait mangé pour le souper. Des douleurs gastro-entériques très aiguës se sont manifestées peu de temps après l'ingestion, pendant la nuit. Le couple a dû être hospitalisé dès le lendemain. Le mari était le plus atteint, puisque son cholestérol était assez élevé et son urée est montée de 32 à 66 mg% probablement par concentration. Après un traitement symptomatique, le cinquième jour le couple a pu rentrer à la maison guéri.

Le 12 août trois personnes de Kleindöttingen, parents et fille, ont commencé à se sentir mal à l'aise après le repas de midi, pendant lequel ils ont mangé des champignons reçus en cadeau. A 14 h. 30 le médecin les a fait hospitaliser à Baden. Le père avait un chute de tension très préoccupante et les trois souffraient de douleurs gastro-intestinales. Le troisième jour déjà tout le monde allait bien. Parmi les restes des champignons, le contrôleur officiel a pu reconnaître un *Agaricus xanthodermus*. Le monsieur qui avait fait ce beau cadeau l'avait reçu à son tour de son

frère et naturellement personne n'avait pensé à faire contrôler les champignons. Un avertissement a été adressé aux deux frères étant donné que l'article 203 de l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires dit que, non seulement les champignons mis en vente, mais aussi ceux qui sont donnés en cadeau à des tierces personnes doivent être contrôlés.

Le premier octobre des gens de Horgen ont trouvé des champignons et ils les ont mangés le 2 au soir. Ils avaient invité chez eux un couple, mais seulement le mari les avait mangés puisque la femme avait refusé, les champignons n'étant pas contrôlés. Pendant la cuisson une gousse d'ail avait été ajoutée entière au met, parce que, soi disant, l'ail noircit en présence de champignons vénéneux. Dès 21 heures déjà tout le monde était malade avec diarrhée et vomissements. L'invité à 23 heures était déjà à l'hôpital, mais après 32 heures il pouvait rentrer à son domicile. Tous les autres n'avaient même pas appelé le médecin. Le contrôleur officiel avait trouvé par la suite, parmi les restes, une partie d'un pied d'*Amanita muscaria* et la moitié d'un *Tricholoma pardinum*. Il y en avait quatre en tout.

Le dernier cas d'empoisonnement a eu lieu à Zurich le 23 octobre. Un monsieur avait mangé dans un restaurant de la ville un risotto aux bolets secs. Deux heures plus tard il était malade avec des douleurs abdominales d'abord légères et par la suite plus fortes avec diarrhée très liquide, un peu de fièvre et douleurs aux bras et au dos. La nuit il avait très mal dormi et le lendemain la diarrhée avait repris pour toute la journée. Le monsieur en question s'est soigné lui même avec du thé noir et de la soupe d'avoine.

Ceci est tout pour l'année 1972.

Est-ce que ces quelques cas sont vraiment dus au manque de champignons ou ce n'est pas plutôt que les gens commencent à approfondir leurs connaissances mycologiques? Je l'espère vivement.

Dr Annamaria Maeder

Nouvelle station de *Fomitopsis rosea* (Alb. & Schw. ex Fries) Karsten

Lors d'un séjour à Montana-Vermala (Alt. 1500 m), au début avril 1973, nous avons trouvé un magnifique exemplaire de *Fomitopsis rosea* sur une vieille souche d'épicéa déterrée et en partie calcinée, dans un terrain en friche. A notre connaissance ce champignon, dit rare, n'a jamais été signalé dans cette contrée de la Suisse.

Dès notre retour nous avons consulté la cartographie des polypores de Suisse, établie par notre ami H. Göpfert.

Notre récolte est en effet la première, en dehors de celles des Grisons. Jules Favre a trouvé *Fomitopsis rosea* au Parc National (voir Catalogue descriptif des champignons supérieurs de la zone subalpine du Parc National, p. 375).

H. Göpfert a publié un travail avec description très complète de cette espèce dans le BSM 1970, fasc. 5, p. 53-57; nous tenons simplement à signaler notre découverte dans le but de faire connaître une nouvelle station.

F. et L. Marti